

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2019-32**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2, L. 746-4, L. 756-4 et L.766-4 ;

Vu le projet de décret n° XXX du XXX portant transposition des dispositions réglementaires de la directive (UE) 2017/828 du 17 mai 2017 modifiant la directive 2007/36/CE en vue de promouvoir l'engagement à long terme des actionnaires ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 13 juin 2019,

**Émet un avis favorable sur le projet de décret susvisé**

Fait le 13 juin 2019.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,

Sébastien RASPILLER